



Impôts: déclarer une aide ponctuelle des parents

Par **Florian291**, le **25/05/2013** à **17:12**

Bonjour à tous,

Une nouvelle question que je pose ici. Mais premièrement je tiens à vous remercier pour votre aide et vos lumières. Votre aide m'est très précieuse pour débiter dans le monde du travail.

Je suis donc pour le moment encore étudiant, mais j'ai travaillé toute l'année en temps partiel. Mes parents m'ont donné 700 euros afin de payer mes concours. Il s'agit d'un chèque, donné en une seule fois. Je ne peux donc pas indiquer cela comme une pension mensuelle.

Je me déclare seul. Ou puis je donc indiquer cette aide de leur part ? **merci**